



pour l'INNOVATION et
la RECHERCHE en SANTÉ

Avis de Consultation

Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé

Objet de la Consultation

La Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé lance une consultation auprès de cabinets conseil spécialisés dans le domaine de la santé et du médical.

Cette démarche a pour objectif l'analyse d'une trentaine de dossiers soumis dans le cadre de l'appel à projets 2024, visant à soutenir des projets de recherches et des initiatives innovantes et à fort impact dans le secteur de la santé en Alsace.

Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé

Conditions de Participation



pour l'INNOVATION et la RECHERCHE en SANTÉ

Les cabinets désireux de participer à cette consultation doivent remplir les conditions suivantes

1. Spécialisation : Avoir une expertise reconnue dans les domaines de la santé et/ou du médical.
2. Réponse : Soumettre une proposition complète dans un délai de 8 jours à compter de la publication de cet avis.
3. Présentation de l'Offre : L'offre devra inclure une présentation détaillée de l'expertise du cabinet, des références pertinentes dans le secteur de la santé ainsi que la proposition financière pour l'analyse des dossiers.
4. Format et Envoi : Les propositions devront être envoyées en format PDF par voie électronique à l'adresse spécifiée dans les instructions de soumission.

Critères de Sélection

La sélection des cabinets conseil sera basée sur les critères suivants :

- Expertise et Expérience: Profondeur et pertinence de l'expertise dans le secteur de la santé et des réalisations antérieures.
- Approche Méthodologique : Clarté et pertinence de la méthodologie proposée pour l'analyse des dossiers.
- Offre Financière : Compétitivité et cohérence de l'offre financière avec les prestations proposées.

Modalités de Soumission

Les propositions doivent être adressées à la Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé avant la date limite fixée au 11 mars 2024. Toute soumission reçue après cette date ne sera pas prise en considération.

Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires à : contact@fondation-force.fr

La Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé se réserve le droit de ne donner suite à aucune des offres reçues si elles ne répondent pas aux critères de sélection établis. La participation à cette consultation implique l'acceptation sans réserve des conditions mentionnées ci-dessus.

Fondation Force pour la Recherche et l'Innovation en Santé

Organisation de la mission



pour l'INNOVATION et
la RECHERCHE en SANTÉ

La mission se déroulera selon les modalités suivantes

Phase de présélection

Les dossiers devront être analysés selon les critères de l'appel à projets 2024 en 4 étapes

- Une analyse formelle sur la base du caractère scientifique ou technologique du projet, de la qualité de l'équipe, de la faisabilité du plan d'action et des capacités financières des porteurs.
- Un échange avec la déléguée générale et le secrétaire général du Conseil Scientifique.
- Une analyse détaillée des projets retenus en présélection intégrant un temps d'échange avec le porteur de projets
- La préparation des auditions des candidats par le Conseil Scientifique prévues le 25 avril.

Livrables

Chacune des étapes fera l'objet d'un document de synthèse intégrant un SWOT de chaque projet, une recommandation en lien avec les critères de sélection